

Autour du spectacle

LAMAMCS (Association pour le Musée d'Art Moderne et Contemporain) et le TNS vous convient à un débat :

"Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ?"

animé par Patrick Wachsmann, professeur à l'Université Robert Schuman. En présence du metteur en scène Éric Vigner et de comédiens du spectacle, de Thomas Soriano, professeur à l'École des Arts Décoratifs, de Jean-Marie Runco, inspecteur des douanes et d'un conservateur des Musées de Strasbourg le 7 décembre à 15h00.

A la salle des Assises du Tribunal de Grande Instance
(Quai Finkmatt - Entrée par la rue Graumann).

Nos prochains spectacles

Le Roi Lear

William Shakespeare / Georges Lavaudant

Du 12 au 20 décembre 1996 à 20h00

Le dimanche à 15h00 - Relâche le lundi

Wacken : Hall 2

Spectacle surtitré en allemand les 13, 14 et 15 décembre

Hanna Schygulla chante Jean-Marie Sénia

(Concert unique)

Le vendredi 10 janvier 1997 à 20h00

Palais des fêtes

Andromaque

Jean Racine / Jean-Louis Martinelli

Du 14 janvier au 9 février 1997 à 20h00

Le dimanche à 15h00 - Relâche le lundi

Wacken : Hall 2

Productions du TNS en tournée

L'Année des treize lunes

Rainer Werner Fassbinder / Jean-Louis Martinelli

Paris - Grande Halle de la Villette

du 21 novembre au 18 décembre 1996

Lève-toi et marche

d'après Dostoïevski / Jouanneau / Tranvouez

Paris - Théâtre de la Bastille

du 12 novembre au 15 décembre 1996

Sceaux - Les Gémeaux

du 17 au 20 décembre 1996

Renseignements, Réservations, Abonnements

15 bis rue des Juifs - Strasbourg

Tél : 03 88 35 44 52



13, rue de Phalsbourg BP 184/R5 67005 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 35 63 60 / Fax. 03 88 37 37 71

Brancusi contre États-Unis

Mise en scène : Éric Vigner



Brancusi contre États-Unis

Adaptation et mise en scène : Éric Vigner
Assisté de : Sophie Hossenlopp

Avec : Pierre Baux, Odile Bougeard, Philippe Cotten, Donatien Guillot, Arthur Nauzyciel, Vincent Ozanon, Laurent Poitrenaux, Myrto Procopiou, Alice Varenne.

Scénographie : Claude Chestier
Costumes : Claude Chestier, Pascale Robin
Maquillages : Colette Kramer
Lumière : Martial Barrault
Assisté de : Cyril Mulon
Son : Xavier Jacquot

Production : Centre Dramatique de Bretagne - Théâtre de Lorient, Compagnie Suzanne M.- Éric Vigner, La Manufacture des Œillets - Ivry-sur-Seine.
Avec le concours de l'ADAMI.

Les minutes intégrales du procès de Brancusi contre les États-Unis ont été publiées pour la première fois par Adam Biro, Paris, en 1955 sous le titre : *Brancusi contre États-Unis. Un procès historique, 1928* et traduites par Jocelyne de Pass.

Du 3 au 14 décembre 1996 à 20h00
Relâche dimanche et lundi
Wacken - Hall 3
Durée du spectacle :
1h40 sans entracte

Recréer une sensation d'équilibre telle que la nature nous l'offre sans pour cela l'imiter ou la reproduire telle quelle : voilà un des problèmes majeurs qu'aujourd'hui l'art se pose.

Le but de l'art est de créer un objet qui par sa propre organisation puisse nous offrir tout ce que la nature met spontanément à notre disposition (...), de nous ouvrir la porte vers l'esprit universel des choses sans se contenter de l'imiter humblement.

Dans la nature, chaque forme correspond à un organisme qui lui impose sa propre vie et inévitablement son caractère. L'artiste doit saisir l'esprit même de la nature et essayer de créer un monde exactement comme la nature crée : des formes qui affirment leur droit à la vie.

Constantin Brancusi - 1926

Le procès Brancusi

En octobre 1926, Constantin Brancusi envoie à New-York une vingtaine de sculptures en vue de préparer une exposition personnelle à la Galerie Brummer.

En arrivant à la douane, les œuvres sont saisies et taxées comme des marchandises, le statut d'œuvre d'art ne leur étant pas reconnu. Marcel Duchamp, ami de Constantin Brancusi, décide de réagir. Il mobilise alors un grand nombre de personnalités du monde de l'art. Ainsi s'ouvre en octobre 1927 le célèbre procès, autour de la définition de l'œuvre d'art. Des artistes, des avocats, des critiques, des historiens, des collectionneurs et des marchands débattent de questions essentielles, qui touchent à la notion d'œuvre d'art, autour de la sculpture de Brancusi *L'Oiseau dans l'espace*, proposée par Marcel Duchamp comme pièce à conviction :

Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ?

Qu'est-ce qu'un artiste ?

A quoi le reconnaît-on ?

Qui est juge en la matière ?

Qu'est-ce qui est beau ? ...

Éric Vigner

Formé à l'École de la rue Blanche puis au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris où il a réalisé sa première mise en scène, *La Place royale* de Corneille, Éric Vigner a d'abord travaillé comme acteur (notamment dans *Ekvire Jouvét 40*, mise en scène de Brigitte Jaques au TNS en 1986).

Avec la Compagnie "Suzanne M.", il a mis en scène, *La Maison d'os* de Roland Dubillard (1991), *Le Régiment de Sambre et Meuse* (1992), *Le Soir de l'Oberiou-Elizaviéta Bam* de Daniils Harms (1993) et *Le Jeune Homme* de Jean Audureau (1994), tout en dirigeant des ateliers au C.N.S.A.D. sur *La Pluie d'été* de Marguerite Duras et *C'est beau* de Nathalie Sarraute.

Après *Reviens à toi (encore)* de Gregory Motton présenté à l'Odéon-Théâtre de l'Europe dans le cadre du Festival d'Automne, il a travaillé avec les acteurs de la Comédie-Française pour *Bajazet* de Racine, créé en mai 1995.

Il a été nommé directeur du Centre Dramatique de Bretagne à Lorient en août 1995 et a présenté pour l'ouverture du lieu, en janvier 1996, *Illusion comique* de Pierre Corneille. Il prépare pour 1997 *Hiroshima mon amour* de Marguerite Duras.